

**PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE ELECTRONIQUES ET DU BUREAU DE VOTE
ELECTRONIQUE CENTRALISATEUR
ÉLECTIONS ET ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS DE COMPOSANTES, AU
CONSEIL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (CP2E), AU CONSEIL DE LA
FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) ET AU CONSEIL DE LA RECHERCHE (CR)
DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-1 et suivants, L. 719-1, L. 719-2, L. 721-1 et suivant, D. 713-1, D. 719-1 à D. 719-40, D. 721-1 à D. 721-8 ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté rectoral n°2020-05 du 26 mars 2020 consolidé portant institution des commissions de contrôle des opérations électorales de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et désignation du représentant du recteur de région académique ;

Vu les statuts de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'École d'Économie, de l'École de Droit, de l'UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE), de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), de l'Observatoire des Sciences de l'Univers - Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC) ; de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) ; de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), de l'École Universitaire de Physique et Ingénierie (EUPI) ;

Vu la délibération de l'assemblée provisoire de l'UCA n°2020-12-18-06 portant sur la mise en place du vote électronique au sein de l'UCA ;

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'UCA n°2021-06-29-06, n°2023-09-29-04 et n° 2024-03-08-07 portant désignation des membres du comité électoral consultatif de l'UCA ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2021-009 portant sur les modalités d'organisation du vote électronique ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-477 portant organisation des élections et élections partielles des représentants aux conseils de composantes, au conseil des personnels enseignants et enseignants-chercheurs (CP2E), au conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et au conseil de la recherche (CR) de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-515 portant publication des listes électorales - élections et élections partielles des représentants aux conseils de composantes, au conseil des personnels enseignants et enseignants-chercheurs (CP2E), au conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et au conseil de la recherche (CR) de l'Université Clermont Auvergne

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-555 portant recevabilité des candidatures - élections et élections partielles des représentants aux conseils de composantes, au conseil des personnels enseignants et enseignants-chercheurs (CP2E), au conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et au conseil de la recherche (CR) de l'Université Clermont Auvergne

ARRETE

Article 1

Les bureaux de vote électroniques sont ainsi constitués :

- **Conseil de l'École d'Économie - Collège A**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	SAMUEL	GUERINEAU

- **Conseil de l'École d'Économie - Collège B**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	SEBASTIEN	MARCHAND

- **Conseil de l'École d'Économie - Collège BIATSS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée de liste	Madame	MANON	BARLET

- **Conseil de l'École d'Économie - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	KOKOUI ALPHONSE	HOUNGBEDJI

- **Conseil de l'École de Droit - Collège A**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée de liste	Madame	ANNE	JACQUEMET GAUCHE

- **Conseil de l'École de Droit - Collège B**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée de liste	Madame	JENNIFER	MARCHAND
Délégué de liste	Monsieur	FRANCOIS	CAFARELLI
Délégué de liste	Monsieur	YANNICK	BLANDIN

- **Conseil de l'École de Droit - Collège BIATSS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée de liste	Madame	MARION	L HOTE

- **Conseil de l'École de Droit - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	AXEL	GIBAUD

Délégué de liste	Monsieur	JUSTIN	ROBERT
Délégué de liste	Monsieur	FELIX	LEBATTEUR

- **Conseil de l'UFR PSSSE - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	JUSTIN	ROBERT
Déléguée de liste	Madame	VICTORIA	CIPRIANI

- **Conseil de l'UFR STAPS - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	JUSTIN	ROBERT

- **Conseil de l'OPGC - Collège A**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué /Candidat	Monsieur	KARIM	KELFOUN

- **Conseil de l'OPGC - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué de liste	Monsieur	JUSTIN	ROBERT

- **CP2E - Institut LLSHS - Collège A**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée /Candidate	Madame	ALICE	NORMAND
Délégué /Candidat	Monsieur	FRANCK	CHIGNIER RIBOULON

- **CP2E - Institut DEM - Collège B**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée /Candidate	Madame	CHRISTINE	LASSALAS
Déléguée /Candidate	Madame	CLAIRE	MARLIAC

- **CFVU - Collège A**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué /Candidat	Monsieur	GWENNHAELE	FRANCOIS

- **CR - Collège B**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée /Candidate	Madame	CAROLINE	LANTERO

- **Conseil de l'IUT - Collège BIATSS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée /Candidate	Madame	FLORENCE	BARLAND
Déléguée /Candidate	Madame	EMMA ELLA	BESSIERE

- **Conseil de l'IUT - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'INSPE - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'EUPI - Collège USAGERS**

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

Article 2

Le bureau de vote électronique centralisateur est ainsi constitué :

Président	Monsieur	FRANCOIS	PAQUIS
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée de liste	Madame	ANNE	JACQUEMET GAUCHE
Déléguée de liste	Madame	JENNIFER	MARCHAND
Délégué de liste	Monsieur	FRANCOIS	CAFARELLI
Délégué de liste	Monsieur	YANNICK	BLANDIN
Déléguée de liste	Madame	MARION	L HOTE
Délégué de liste	Monsieur	AXEL	GIBAUD
Délégué de liste	Monsieur	JUSTIN	ROBERT
Délégué de liste	Monsieur	FELIX	LEBATTEUR
Déléguée de liste	Madame	VICTORIA	CIPRIANI
Délégué /Candidat	Monsieur	KARIM	KELFOUN
Déléguée /Candidate	Madame	ALICE	NORMAND
Délégué /Candidat	Monsieur	FRANCK	CHIGNIER RIBOULON
Déléguée /Candidate	Madame	CAROLINE	LANTERO
Déléguée /Candidate	Madame	CHRISTINE	LASSALAS
Déléguée /Candidate	Madame	CLAIRE	MARLIAC
Délégué /Candidat	Monsieur	GWENNHAEL	FRANCOIS
Déléguée /Candidate	Madame	FLORENCE	BARLAND
Déléguée /Candidate	Madame	EMMA ELLA	BESSIERE
Délégué de liste	Monsieur	SAMUEL	GUERINEAU
Délégué de liste	Monsieur	SEBASTIEN	MARCHAND
Déléguée de liste	Madame	MANON	BARLET
Délégué de liste	Monsieur	KOKOUVI ALPHONSE	HOUNGBEDJI

Article 3

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires, ainsi qu'à l'adresse suivante <https://www.uca.fr/elections/> et sur le site INTRANET de l'établissement.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui tient lieu de convocation des collèges électoraux.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/11/2024

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

The block contains a handwritten signature in blue ink and the official logo of the Université Clermont Auvergne (UCA) in blue.

Le 22 novembre 2024

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*